FRANCE-MONDE

PV INJUSTIFIÉS Escroquerie à la carte grise

Le fraudeur tombe dans le guet-apens

Face à face, au petit matin, entre l'automobiliste indélicat et ses victimes., à Chens-sur-Léman en Haute-Savoie. Photo DL/Gregory YETCHMENIZA

Mission accomplie pour le président de l'association nationale de défense des victimes d'injustices (Andevi), Daniel Merlet. Hier aux aurores, dans la petite commune de Chens-sur-Léman située à un jet de pierre de Genève, il bloquait avec le concours d'une poignée d'adhérents, un automobiliste bien inconséquent, voire peu scrupuleux.

Une douzaine de PV

Son tort avoir "omis" de mettre la carte grise du véhicule qu'il a acquis en octobre 2009 à son nom. Peu respectueux du code de la route, le fraudeur s'est ensuite offert excès de vitesse et stationnements illicites avec d'autant plus de largesse qu'en retour il n'était pas sanctionné. Lui non, mais les anciens propriétaires de la Peugeot 306, un couple de Stéphanois, si ! "Une douzaine de PV avec des retraits de points", détaille la boule au ventre Marion. "Et on ne peut rien faire. Toutes nos démarches sont restées vaines. Maintenant, on a peur d'un retrait de permis, ce qui veut dire : plus de boulot."

À défaut d'avoir eu une meilleure écoute, Merlet a décidé d'agir, une action parmi d'autres pour les adhérents qui n'ont pas hésité à traverser la France.

"Sur ordre du procureur, les gendarmes ont saisi la Peugeot ; c'est pour nous une grande satisfaction", relevait le président. L'automobiliste a été entendu et sera convoqué ultérieurement par le juge pour l'ensemble de ses infractions.

Mauvaise surprise en revanche pour les membres du commando, ils pourraient être poursuivis pour arrestation arbitraire et entrave à la circulation. Cerise sur le gâteau, Marion et Thierry ont découvert encore un stock de 43 amendes glanées en Suisse pour la contre-valeur de quelque 4 000 €. "Les autorités les ont d'ores et déjà mises au nom du propriétaire", notifiait le commandant de la brigade de gendarmerie, Alain Ladoux.

Françoise GRUBER

HAUTE-SAVOIE Drame évité de justesse à Flaine après un accident qui reste rare

Quatre cabines tombent devant l'équipe d'inspection

Ce devait être une banale visite annuelle, une inspection avant la remise en route de la télécabine cet hiver. Et pourtant, les quatre salariés du Domaine skiable de Flaine (Haute-Savoie) ne sont pas près d'oublier la terrible peur qu'ils ont eue hier. Alors qu'ils redescendaient déjeuner dans la station répartis trois dans une cabine et un tout seul dans une autre et qu'ils étaient à mi-parcours, les œufs situés en dessous d'eux se sont décrochés et se sont écrasé une trentaine de mètres plus bas. Un, puis deux, puis quatre. Il est facile d'imaginer leur panique. "J'ai vu la mort venir", confiera l'un deux à un de ses collègues un peu plus tard.

Au regard de l'accessibilité compliqué du secteur à 1 700 mètres d'altitude, les quatre personnes bloquées ont été évacuées par le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) d'Annecy. Elles ont été hélitreuillées par l'hélicoptère de la sécurité civile et prises en charge, au sol, par les sapeurs-pompiers.

Les quatre œufs du télécabine se sont décrochés pour une raison encore inconnue et se sont écrasés une trentaine de mètres plus bas. Heureusement, il n'y avait personne à bord. Mais quatre personnes étaient dans les télécabines suivantes. Elles ont été évacuées par hélicoptère. Photo DL/C.S.L.

"Nous ne savons pas ce qui s'est passé"

"Nous ne savons pas ce qui s'est passé, indique Pascal Tournier, directeur général du Domaine skiable de Flaine. Nous allons tout revoir, et nous n'ouvrirons la télécabine qu'une fois que nous saurons exactement ce qui s'est passé. Nous saurons." Il explique que la télécabine de L'Aup du Véran a été construit en 1972 mais que ces cabines ont été changées il y a 5 ou 6 ans. Pour lui, ce genre d'incident est très rare.

Un point que partage Pierre Blanc, conseiller sécurité du préfet de Haute-Savoie. "En 20 ans, je n'ai pas souvenir d'un tel événement. Une cabine qui se décroche et a fortiori plusieurs cabines, c'est extrêmement rare. Surtout pour une remontée mécanique moderne."

Le parquet de Bonneville a ouvert en enquête judiciaire. Il faut dire que l'accident aurait pu être dramatique et les conséquences psychologiques ne sont pas encore établies. Les investigations vont être menées par le PGHM d'Annecy en lien avec la brigade de gendarmerie de Scionzier.

Les télécabines vont rapidement être expertisées. L'ensemble de la remontée va être passé au peigne fin par l'exploitant. L'ironie du sort veut que cet été, un exercice pour tester l'efficacité des plans de sauvetage devait avoir lieu sur cette télécabine. Il n'avait pas pu se faire faute de calendrier. Il a donc juste été reporté. Avec la peur en plus…

Cedran DE SAINTE LORETTE
avec Stéphane BOUCHET

REPÈRES

UN DOMAINE POURTANT TRÈS SÉCURISÉ

En France, les remontées mécaniques restent soumises à une réglementation stricte avec plusieurs tests effectués sous le contrôle du Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés qui dépend du ministère des transports. Les exploitants effectuent eux-mêmes certains contrôles et des grandes inspections peuvent être sous-traitées à des cabinets privés.

FAITS DIVERS

EXPRESS

Après la collision train/camion

■ **RENNES.** Une enquête judiciaire a été ouverte hier, au lendemain de la collision entre un train TER et un camion sur un passage à niveau à Saint-Médard-sur-Ille, faisant au moins deux morts et six blessés graves. Le dépistage d'alcoolémie réalisé sur le chauffeur du camion, toujours en garde à vue depuis mercredi soir, est négatif.

Crash d'un avion

■ **PAPOUASIE.** Un avion civil des lignes intérieures de Papouasie Nouvelle-Guinée s'est écrasé hier avec 32 personnes à bord, ont annoncé les autorités. Il y aurait seulement quatre survivants, selon des témoins.

Arrêtés pour tricherie au poker

■ **CANNES.** Trois Italiens et un Français ont été interpellés dans la nuit de lundi à mardi dans un casino de Cannes, soupçonnés d'avoir triché au poker alors qu'ils venaient d'empocher 30 000 euros.
Le mode opératoire était bien rodé. Un complice présumé, employé du casino, introduisait un jeu de cartes truqué, marqué au dos de signes distinctifs tracés à l'encre invisible à l'œil nu. Pour reconnaître les cartes, les tricheurs portaient des lentilles de contact spéciales permettant de lire l'encre invisible.

seat.fr

ENFIN UNE PULSION RAISONNABLE.

SEAT

SEAT LEON PULSION
1.6 TDI 90 ch
à partir de 15 490 € TTC(1)

SEAT ALTEA XL PULSION
1.6 TDI 90 ch
à partir de 16 690 € TTC(2)

+Crédit Auto 3,9%(3)

• Air conditionné
• Régulateur de vitesse
• Rétroviseurs extérieurs électriques et dégivrants
• Autoradio CD MP3 et prise aux-in

• Air conditionné
• Régulateur de vitesse
• Sièges arrière coulissants
• Autoradio CD MP3 et prise aux-in

Crédit Auto au Taux Annuel Effectif Global Fixe de 3,9 % sur 36 mois : 147,23 € par mois pour 5 000 € empruntés sur 36 mois. Montant total dû par l'emprunteur : 5 300,28 €. Offre valable sur la gamme SEAT neuve sauf IBIZA Entry, du 01/10/2011 au 31/10/2011. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Offre spéciale limitée à six cent cinquante (650) exemplaires. Prix TTC conseillé, au tarif du 01/04/11 de la Leon PULSION 1.6 TDI 90 ch neuve. Offre non cumulable réservée aux particuliers, valable dans le réseau SEAT participant en France métropolitaine, pour toute commande passée entre le 1er octobre et le 30 novembre 2011 et livrée entre le 1er octobre 2011 et le 28 février 2012. Modèle présenté : Leon PULSION 1.6 TDI 90 ch au prix TTC conseillé – au tarif du 01/04/11 – de 15 985 € (avec option peinture métallisée à 495 € TTC incluse). (2) Offre spéciale limitée à trois cent vingt cinq (325) exemplaires, non cumulable avec toute offre en cours, réservée aux particuliers en France métropolitaine et valable pour tout achat d'un Altea XL PULSION 1.6 TDI 90 ch neuf commandé entre le 1er octobre et le 30 novembre 2011 et livrée entre le 1er octobre 2011 et le 28 février 2012 dans le réseau SEAT participant. Modèle présenté : Altea XL PULSION 1.6 TDI 90 ch au prix TTC conseillé – au tarif du 01/04/11 – de 17 185 € (avec option peinture métallisée à 495 € TTC incluse). (3) Offre de crédit liée à une vente réservée aux particuliers valable pour tous les véhicules neufs de la gamme SEAT sauf les IBIZA Entry, chez tous les Distributeurs SEAT présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par SEAT Bank division Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital social : 318 279 200 € - Succursale France : Paris Nord 2 - 22 avenue des Nations 93420 Villepinte - RCS Bobigny 451 618 904 et après expiration du délai légal de rétractation – Montant total minimum du crédit 2500 €. Taux débiteur fixe 2,52 %. Montant total du crédit dû 5300,28 € dont 100 € de frais de dossier (2 % du montant financé) et hors assurances facultatives. Assurance emprunteur facultative décès incapacité perte d'emploi : à partir de 6 €/mois. Ce montant s'ajoute à la mensualité en cas de souscription.

Leon PULSION 1.6 TDI 90 ch : consommation mixte (l/100km) : 4,5. Emissions de CO2 (g/km) : 119. Altea XL PULSION 1.6 TDI 90 ch : consommation mixte : 4,8. Emissions de CO2 (g/km) : 126.

SEAT recommande Castrol

MARQUE DU GROUPE VOLKSWAGEN

191539800

IFG-3